



Bulletin Officiel

N°6796 Mercredi 8 février 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

MODIFICATION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL D'UNE SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLES DE VALEURS MOBILIÈRES POUR LE COMPTE DE TIERS

DIDO CAPITAL PARTNERS -DCP- 2

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

ASSURANCES MAGHREBIA VIE 3

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

EMPRUNT OBLIGATAIRE HL 2023-1 4

EMPRUNT OBLIGATAIRE -ATL 2023-1- 9

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 15

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU (19/01/2023)

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2022

- SICAV L'INVESTISSEUR
- GENERALE OBLIG SICAV
- MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
- FIDELITY SICAV PLUS

AVIS DES SOCIÉTÉS

AVIS DE MODIFICATION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL D'UNE SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLES DE VALEURS MOBILIÈRES POUR LE COMPTE DE TIERS :

DIDO CAPITAL PARTNERS (DCP)

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers régie par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

Siège social : 5ème étage, B5.2, La Percée Verte, Avenue Elissa, Jardin de Carthage, 1053-Tunis.

La société de gestion « DIDO CAPITAL PARTNERS » informe le public de la modification de la structure de son capital et ce, suite à l'enregistrement en bourse en date du 04 janvier 2023 de la transaction qui a porté sur 500 actions au nominal de 100 dinars.

Le vendeur étant la CIAT et les acheteurs étant Messieurs Ali KOOLI et Khaled FAKHFAKH.

Suite à l'opération ci-dessus citée, l'évolution de la structure de capital de la société « DIDO CAPITAL PARTNERS » à la date du 04 janvier 2023 se présente comme suit :

Nom de l'actionnaire	Nombre d'action	Montant en dinars	Pourcentage
Mr Thomas SEIDENSTICKER	375	37 500	15,00%
Mr Khaled FAKHFAKH	438	43 800	17,52%
Mr Ali KOOLI	437	43 700	17,48%
Mr Khalil ATTIA	500	50 000	20,00%
Mr Chekib NOUIRA	250	25 000	10,00%
Mr Amine ABDELKHALEK	250	25 000	10,00%
Mr Habib BEN HADJ GOUIDER	250	25 000	10,00%
Total	2 500	250 000	100,00%

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

Assurances Maghrebia Vie

Siègesocial :24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite

La société **Assurances Maghrebia Vie** informe ses actionnaires et le public que l'augmentation en numéraire du capital social de la société de **5 000 000 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/11/2022 et ouverte à la souscription le 15/12/2022, conformément au prospectus d'Offre à Prix Ferme et de Placement Global dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne et d'admission aux négociations sur le marché principal de la cote de la Bourse, visé par le CMFen date du 02/12/2022 sous le n°22-1085, **a été réalisée** et ce, par l'émission de **5 000 000** actions nouvelles au prix d'émission de 6,080 dinars chacune, soit 1 dinar de valeur nominale majorée d'une prime d'émission de 5,080 dinars, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social de la société **Assurances Maghrebia Vie** est ainsi porté de **20 000 000** dinars à **25 000 000** dinars divisé en **25 000 000** actions nominatives de nominal 1 dinar chacune et l'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/11/2022 a décidé que les 5 000 000 actions porteront jouissance en dividende à partir du **1^{er} Janvier 2022**.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
« HL 2023-1 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société réunie le **26/04/2022** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant total de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) sur 2022 et 2023 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **19/01/2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire dont les modalités et les conditions sont les suivantes :

- a. Montant de l'emprunt : 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à obligataire 40 000 000 dinars.
- b. Nominal de l'obligation : 100 dinars par Obligation ;
- c. Forme d'Obligation : les obligations sont nominatives ;
- d. Prix d'émission : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;
- e. Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux différents selon la catégorie :
 - Catégorie A : taux fixe de 10,75% brut l'an ;
 - Catégorie B : taux variable de TMM+2,60% brut l'an.
- f. Durée : 5 ans pour les deux catégories A et B ;
- g. Amortissement normal : Les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour les deux catégories.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire « HL 2023-1 » est d'un montant de **30 000 000 dinars** susceptible d'être porté à un montant maximal de **40 000 000 dinars**, divisé en 300 000 obligations, susceptibles d'être porté à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « HL 2023-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **10/02/2023** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **27/03/2023**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 400 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **27/03/2023**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **10/02/2023** auprès de MAC S.A. – intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des ressources nécessaires à l'exploitation de la société Hannibal Lease.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « HL 2023-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse), mentionnant la catégorie choisie ainsi que la quantité y afférente.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **27/03/2023**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **27/03/2023**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

Taux fixe : Taux annuel brut de **10,75%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :**

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (**TMM publié par la BCT**) **+2,60%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 260 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de **mars de l'année N-1** au mois de **février de l'année N**.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux catégories.

L'emprunt sera amorti en totalité le **27/03/2028** pour les deux catégories.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **27/03** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital aura lieu le **27/03/2024** pour les deux catégories A et B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de **10,75%** l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de **décembre 2022** à titre indicatif, qui est égale à 6,784% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,384%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,60%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale :**

Les obligations de l'emprunt obligataire « HL 2023-1 » sont émises sur une durée de **5 ans** pour les deux catégories.

- **Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour les deux catégories A et B.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de la catégorie A est de **2,639 années**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le **18/10/2022**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribué à « Hannibal Lease » de « **B+(tun)** » avec perspective **stable** et la note nationale à court terme de « **B (tun)** ».

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/hannibal-lease-sa-86321712>

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **20/01/2023** une notation **provisoire** à long terme « **B+(EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire « HL 2023-1 » objet de la présente notice légale.

Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente notice légale qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard l'Intermédiaire en Bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne.

Les souscriptions à cet emprunt seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « HL 2023-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **MAC SA**, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « HL 2023-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2023-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « HL 2023-1 » visée par le CMF en date du 26/01/2023 sous le numéro 23-1092 et du document de référence «HL 2023» enregistré par le CMF en date du 26/01/2023 sous le n°23-001.

La note d'opération « HL 2023-1 » et le document de référence « HL 2023 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tnet sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligatoire «ATL 2023-1»

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société Arab Tunisian Lease réunie le **07/04/2022** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **12/11/2022** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 40 millions de dinars susceptible d'être porté à 60 millions de dinars et a également délégué le pouvoir au Directeur Général pour en fixer les conditions et les modalités.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **16 janvier 2023**, d'émettre un emprunt obligataire de 40 millions de dinars susceptible d'être porté à 60 millions de dinars selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
Catégorie A	5 ans	10,5%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,7%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant**

L'emprunt obligataire « ATL 2023-1 » est d'un montant de **40 millions de dinars** susceptible d'être porté à **60 millions de dinars** divisé en 400 000 obligations susceptibles d'être portées à 600 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2023-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **02/02/2023** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **24/02/2023**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (60 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 600 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24/02/2023**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24/02/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **7/03/2023** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **02/02/2023** auprès de l'Arab Financial Consultants (AFC), intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les Berges du Lac – 1053 Tunis et de la BNA Capitaux – intermédiaire en bourse, sis Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 Tunis.

But de l'émission

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 299,2 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 104,3 millions de dinars par des emprunts obligataires, 44,7 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash-flow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « ATL 2023-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24/02/2023** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24/02/2023**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt « ATL 2023-1 » seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

- *Taux fixe : Taux annuel brut de 10,5% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.*

Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- *Taux fixe : Taux annuel brut de 10,7% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.*

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **24 février** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **24/02/2028** pour la catégorie A et le **24/02/2030** pour la catégorie B.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **24/02/2028** pour la catégorie A et le **24/02/2030** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **24 février** de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le **24/02/2024** pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **24/02/2024** pour la catégorie A et le **24/02/2026** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Ce taux est de **10,5%** pour la catégorie A et de **10,7%** pour la catégorie B.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de la Catégorie A du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

Les obligations de la Catégorie B du présent emprunt sont émises pour une durée de **7 ans dont 2 années de grâce**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie A et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de **2,646 années**.

La duration pour les obligations de la Catégorie B du présent emprunt est de **4,058 années**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 18 octobre 2022, Fitch Ratings a confirmé la notation de la société Arab Tunisian Lease (ATL) :

- Note nationale à long terme : BBB + (tun) ; Perspective : Stable

- Note nationale court terme : F2 (tun)

Ci-après le lien de ladite notation : <https://www.fitchratings.com/entity/arab-tunisian-lease-80361151#ratings>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **17/01/2023** une notation provisoire à long terme « **BBB+(EXP)(tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2023-1** » objet de la présente note émission.

Selon l'agence de Notation Fitch Ratings, la note «BBB+ (tun)» indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances notées dans les catégories supérieures.

Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en Bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « ATL 2023-1 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues, aux guichets de l'Arab

Financial Consultants, AFC intermédiaires en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse, sis Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1 janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2023-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations souscrites à l'emprunt « **ATL 2023-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**ATL 2023-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « **ATL 2023-1** » visée par le CMF en date du **18 janvier 2023** sous le **n°23/1091**, du document de référence « **ATL 2022** » enregistré auprès du CMF en date du **29 août 2022** sous le **n°22-006**, de son actualisation enregistrée en date du **18 janvier 2023** sous le **n°22-006/A001** et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/01/2023.

La présente note d'opération et l'actualisation du document de référence « **ATL 2022** » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène, de l'AFC intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 Tunis-, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 Tunis-, sur le site Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2022 seront publiés au Bulletin du CMF au plus tard le 20/01/2023.

2023 – AS – 0054

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	110,459	110,476
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	152,571	152,597
3	UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	126,802	126,823
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	137,378	137,400
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	132,470	132,486
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	133,485	133,510
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	127,089	127,108
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	51,114	51,121
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	37,050	37,060
10	POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	125,430	126,261	126,304
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	111,194	111,211
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
12	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	19,476	19,601	19,604
13	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	135,132	135,148
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	132,580	132,599
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	12,787	12,788
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	188,049	188,081
18	FCP SALAMEIT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	12,689	12,690
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	106,778	106,796
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	109,709	109,729
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	15,339	15,342
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
22	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,073	2,076
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
23	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	68,774	68,782
24	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	144,001	144,079
25	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	107,183	107,211
26	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	118,224	118,242
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	152,135	151,679
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	573,192	571,989
29	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	147,110	146,953
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	190,238	189,668
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	101,537	101,456
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	137,684	137,798
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	174,110	173,235
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	158,805	158,277
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	23,641	23,632
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	97,924	98,103
37	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,018	1,017
38	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,013	1,011
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
39	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 405,507	2 405,014
40	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	149,964	151,493	150,711
41	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	237,850	237,607
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,059	3,076
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,754	2,770
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	57,753	58,072
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,383	1,385
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,250	1,253
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,258	1,261
48	MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15	En liquidation	En liquidation	En liquidation
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP MOUASSASSET *	AFC	17/04/17	En liquidation	En liquidation	En liquidation
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	14,285	14,036
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	11,070	11,022
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	13,752	13,609
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	91,258	91,213
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,226	1,241

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	110,511	111,100	111,115	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,870	102,419	102,433	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	108,391	109,085	109,103	
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,715	106,371	106,389	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,550	108,307	108,327	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	110,919	111,611	111,630	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	107,140	107,852	107,870	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	104,280	105,005	105,023	
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,969	108,685	108,702	
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,845	110,597	110,617	
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	107,317	107,992	108,009	
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,655	106,230	106,246	
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	106,115	106,746	106,763	
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,732	105,406	105,442	
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	107,499	107,843	107,852	
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	105,178	105,827	105,843	
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	103,440	103,953	103,965	
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	108,359	108,933	108,948	
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	104,015	104,658	104,675	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	113,025	113,707	113,726	
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,705	107,348	107,368	
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	110,477	111,133	111,151	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,360	111,808	111,850	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	65,764	64,155	64,254	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	106,071	107,248	107,136	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	17,988	18,127	18,129	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	310,841	317,581	316,662	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 234,206	2 263,086	2 262,170	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,956	71,308	71,398	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	56,220	56,345	56,397	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	109,070	109,301	109,307	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,752	11,472	11,482	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,272	15,408	15,315	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	16,885	17,046	17,037	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,732	14,950	14,939	
92 FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
93 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	105,511	105,157	105,302	
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	88,841	87,958	87,630	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	92,986	91,986	91,549	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	104,071	103,870	103,817	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	97,107	98,403	98,289	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,448	10,710	10,661	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	103,176	103,483	103,994	
100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	155,152	150,749	150,530	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	95,427	96,619	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	122,668	123,639	123,499	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	135,598	135,972	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	193,326	194,142	193,314	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	180,147	181,294	180,371	
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	175,611	175,389	174,889	
107 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	23,571	23,552	23,399	
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	148,720	149,242	
109 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	9 997,718	9 996,577	
110 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	156,712	155,970	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	94,019	96,337	96,443	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 779,110	4 822,123	4 780,759	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,459	10,528	10,456	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	172,906	173,611	174,388	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	11 156,623	11 117,728	11 121,789	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	10 073,844	10 282,176	10 249,078	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,612	124,924	125,106	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
119 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	985,648	984,234	

* OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** OPCVM en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société «ADWYA SA », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
(Marché Principal)**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
26.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
27.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
28.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
29. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844

DERNIERE MISE A JOUR : 19 janvier 2023

30.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
31. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
32.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
33. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
34.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
35.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
38. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
39.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
42.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
43. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
44.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
45. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
46. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
47. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
48. Société Immobilière et de Participations "SIMPAT"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
49. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
50. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
51. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
52. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
53.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
54. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
55.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
56.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
57. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
58. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
59. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
60.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
62. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
65. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477

66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
68. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
69. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
76. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
77. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160

21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
36. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
39. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries "SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
57. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170

DERNIERE MISE A JOUR : 19 janvier 2023

58.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
59.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

DERNIERE MISE A JOUR : 19 janvier 2023

24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 19 janvier 2023

54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 19 janvier 2023

82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 19 janvier 2023

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 19 janvier 2023

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV L'INVESTISSEUR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV L'INVESTISSEUR arrêtés au 31 Décembre 2022 faisant apparaître un total bilan de 1 265 544 Dinars et un actif net de 1 218 984 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV L'INVESTISSEUR telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 3-4 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV L'INVESTISSEUR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires :

Par référence à l'article 2 du décret N° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPCVM et relatif aux ratios d'emploi de l'actif des OPCVM, nous avons constaté qu'au 31 décembre 2022, les placements de la SICAV en valeurs mobilières représentent **80,32%** du total de l'actif dépassant ainsi le taux de 80% prévu par ledit article.

Tunis, le 27 janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes

ABC Audit & Conseil

Walid AMOR

BILAN**Au 31 Décembre 2022****(Unité : Dinar Tunisien)**

		NOTE	31/12/2022	31/12/2021
<u>ACTIF</u>				
AC1	Portefeuille titres	<u>4-1</u>	1 016 437	998 996
AC1-A	Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	<u>4-2</u>	366 030	439 533
AC1-B	Obligations des sociétés	<u>4-3</u>	263 106	306 376
AC1-C	Emprunts d'Etat	<u>4-4</u>	387 301	253 087
AC2	Placements monétaires et disponibilités		248 975	248 576
AC2-A	Placements monétaires	<u>4-5</u>	203 445	201 535
AC2-B	Disponibilités	<u>4-6</u>	45 530	47 041
AC3	Créances d'exploitation	<u>4-7</u>	133	1 185
AC3-A	Créances d'exploitation		133	1 185
TOTAL ACTIF			1 265 544	1 248 758
<u>PASSIF</u>				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	<u>4-8</u>	27 101	26 474
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	<u>4-9</u>	19 460	16 488
TOTAL PASSIF			46 560	42 962
<u>ACTIF NET</u>				
CP1	CAPITAL	<u>4-10</u>	1 169 015	1 177 197
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES		49 969	28 599
CP2-A	Sommes distribuables des exercices antérieurs	<u>4-11</u>	10	6
CP2-B	Sommes distribuables de l'exercice		49 959	28 593
TOTAL ACTIF NET			1 218 984	1 205 796
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1 265 544	1 248 758

ETAT DE RESULTAT

Au 31 Décembre 2022

(Unité : Dinar Tunisien)

	<u>Note</u>	Période du 01/10/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
<u>PR1 Revenus du portefeuille-titres</u>		13 207	67 521	9 166	54 758
PR1-A Dividendes	<u>5-1</u>	0	21 829	0	22 695
PR1-B Revenus des obligations des sociétés	<u>5-2</u>	4 284	18 941	5 048	22 410
PR1-C Revenus des emprunts d'état	<u>5-3</u>	8 924	26 751	4 118	9 653
<u>PR2 Revenus des placements monétaires</u>	<u>5-4</u>	3 540	15 354	3 184	5 570
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		16 748	82 875	12 350	60 328
<u>CH1 Charges de gestion des placements</u>	<u>5-5</u>	-2 438	-9 618	-2 414	-9 715
REVENU NET DES PLACEMENTS		14 310	73 257	9 936	50 613
<u>CH2 Autres charges d'exploitation</u>	<u>5-6</u>	-6 062	-23 325	-4 715	-22 018
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 248	49 932	5 221	28 594
<u>PR4 Régularisation du résultat d'exploitation</u>	<u>5-7</u>	0	27	0	-1
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		8 248	49 959	5 221	28 593
PR4-A <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-0	-27	0	1
PR4-B Variation des +/- value potentielles sur Titres		-6 785	42 154	11 646	-69 704
PR4-C +/- Values réalisées sur cession des titres		3 540	-47 673	-10 883	-3 160
PR4-D Frais de négociation des titres		-1 402	-4 502	-676	-4 211
<u>RESULTAT NET DE LA PERIODE</u>		3 602	39 912	5 307	-48 481

SICAV INVESTISSEUR

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Au 31 Décembre 2022 (Unité : Dinar Tunisien)

<u>DESIGNATION</u>	Période du 01/10/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
<u>AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION</u>	3 602	39 912	5 307	-48 481
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	8 248	49 932	5 221	28 594
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-6 785	42 154	11 646	-69 704
AN1-C +/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES	3 540	-47 673	-10 883	-3 160
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-1 402	-4 502	-676	-4 211
<u>AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	0	-28 590	0	-31 190
<u>AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	0	1 866	0	2 193
a- SOUSCRIPTIONS	0	1 866	0	2 193
AN3-A Capital	0	1 854	0	2 269
AN3-B Régularisation des sommes non distribuables	0	-16	0	-74
AN3-C Régularisations des sommes distribuables	0	27	0	-1
b- RACHATS	0	0	0	0
AN3-F Capital	0	0	0	0
AN3-G Régularisation des sommes non distrib.	0	0	0	0
AN3-H Régularisations des sommes distrib	0	0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 602	13 188	5 307	-77 478
<u>AN4 ACTIF NET</u>				
AN4-A Début de période	1 215 382	1 205 796	1 200 489	1 283 274
AN4-B Fin de période	1 218 984	1 218 984	1 205 796	1 205 796
<u>AN5 NOMBRE D'ACTIONS</u>				
AN5-A Début de période	17 167	17 140	17 140	17 109
AN5-B Fin de période	17 167	17 167	17 140	17 140
VALEUR LIQUIDATIVE	71,007	71,007	70,350	70,350
<u>AN6 TAUX DE RENDEMENT</u>	0,30%	3,31%	0,44%	-3,78%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2022

NOTE 1 : CREATION DE LA SOCIETE

La société « **SICAV L'INVESTISSEUR** » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte et de type distribution créée le 11/02/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

NOTE 2 : OBJET

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable des entreprises notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 : Prise en compte des actions et valeurs assimilées et des revenus y afférents

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de ces achats, sont imputés en capital.

Les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins-values sur cession.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat, à la date de détachement du coupon.

3-2 : Prise en compte des droits rattachés aux actions

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

3-3 : Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents

Les obligations et les bons de trésor assimilables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés, au moment du transfert de propriété, pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat, sont imputés en capital.

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés, est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires, sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus (nets de la retenue à la source libératoire de 20%).

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), ont été soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

3-4 : Différences et variations d'estimation du portefeuille

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle du portefeuille titres.

Les cours d'évaluation sont :

- Pour les valeurs cotées, le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date la plus récente ; lorsque les conditions de marché d'un titre donné, dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse

dans le deuxième cas.

- Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :
 - À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
 - Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
 - À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2022 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations du Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

SICAV L'INVESTISSEUR ne détient aucune ligne de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018.

- Pour les titres OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition, est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente.

3-5 : Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3-6 : Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements sont les rémunérations à attribuer au dépositaire, au réseau des agences de la STB et au gestionnaire suivant des conventions établies respectivement à raison de 0,1% T.T.C, 0,1% T.T.C et 0,5% H.T (au lieu de 0,8% T.T.C) de l'actif net de la SICAV, calculées quotidiennement.

Depuis le 01/10/2018, la société prend en charge la redevance revenant au conseil du marché financier ainsi que la taxe au profit des collectivités locales, initialement supportées par STB Manager, l'ancien gestionnaire de la SICAV. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

De même qu'à partir du 01/01/2019 et outre les charges susmentionnées, la société prend en charge tous les frais liés à sa gestion.

A compter du 16/07/2020, la gestion de la SICAV est assurée par STB Finance intermédiaire en bourse, aux mêmes conditions de rémunérations que STB Manager.

NOTE 4 - NOTES LIEES AU BILAN

4-1 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste a atteint au 31/12/2022 un montant net de 1 016 437 Dinars, se détaillant par valeur comme suit :

PORTEFEUILLE TITRES		Nombre	Prix de Cours		Valeurs au 31/12/2022	% de l'actif
Code ISIN	Actions et droits rattachés		Revient			
			313 048		308 140	24,35%
TN0002600955	STB	5074	19 046	3,814	19 352	1,53%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	1000	36 625	36,973	36 973	2,92%
TN0007510019	LAND'OR	5000	35 214	6,011	30 055	2,38%
TN0007610017	SAH	5500	51 740	9,083	49 957	3,95%
TN0001100254	SFBT	1000	13 875	13,464	13 464	1,06%
TN0003100609	BNA	2000	16 391	8,782	17 564	1,39%
TN0007630015	SOTIPAPIER	8000	52 375	6,39	51 120	4,04%
TN0006660013	SOTRAPIL	2000	24 430	12,41	24 820	1,96%
TN0006560015	SOTUVER	3000	26 010	8,699	26 097	2,06%
TN0007440019	TELNET	2000	14 020	7,645	15 290	1,21%

TN0007270010	TPR	4000	16 325	4,082	16 328	1,29%
TN0007720014	UNIMED	1000	6 997	7,12	7120	0,56%
Emprunt de l'Etat		371 427		387 301	30,60%	
TNPSL0PEJVO7	EMP NAT 2022 T1 C	1000	9 700		10 284	0,81%
TNPSL0PEJVO7	EMP NAT 2022 T1 C	455	4 386		4 654	0,37%
TNPSL0PEJVO7	EMP NAT 2022 T1 C	545	5 259		5 580	0,44%
TN0008000838	EMPT NAT 2021 B	1500	150 000		155 294	12,27%
TN0008000846	EMPT NAT 2021 C	80	80 000		82 856	6,55%
TN5XXZZ454U2	EPT NAT 1 2022 CF	1000	100 000		105 744	8,36%
TNLEGO8CKWX3	ENAT1 2022A T+2,4%	158	1 455		1 555	0,12%
TNJ1M1ZAWYG5	EPT NAT 2 2022 AF	1023	9 821		10 259	0,81%
TNJ1M1ZAWYG5	EPT NAT 2 2022 AF	485	4 613		4 823	0,38%
TNOAYHSVTHY1	EPT NAT 4 2022 AF	132	1 254		1 266	0,10%
TNOAYHSVTHY1	EPT NAT 4 2022 AF	273	2 594		2 619	0,21%
TNOAYHSVTHY1	EPT NAT 4 2022 AF	120	1 140		1 151	0,09%
TN2MVOGUKOA5	EPT NAT 4 2022 AV	128	1 203		1 214	0,10%
Obligations de SOCIETES		253 573		263 106	20,79%	
TN0001901115	BH F SUB 2019-1 C	600	48 000		51 034	4,03%
TN0003100674	BNA 2009 SUB	1000	13 290		13 712	1,08%
TN0003100716	BNA SUB 2017-1 B	600	24 000		24 870	1,97%
TN0002601219	STB 2020-1 C FIXE	200	21 200		22 261	1,76%
TN0002601144	STB SUB-2019-1 A FIXE	2075	83 083		83 692	6,61%
TN0002102150	TLF 2021-1 FIXE	800	64 000		67 538	5,34%
Titres OPCVM		57 928		57 890	4,57%	
TN3A0J4BTFV3	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	524	57 928		57 890	4,57%
TOTAL		995 976		1 016 437	80,32%	

4-2 : Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Cette rubrique s'élève au 31/12/2022 à un montant de 366 030 Dinars. Elle se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Actions et droits rattachés	313 048	428 005
Différence d'estimation sur actions et droits	-4 909	-47 971
Titres OPCVM	57 928	58 626
Différence d'estimation sur Titres OPCVM	-39	873
Total	366 030	439 533

4-3 : Obligations de sociétés

Les obligations de sociétés totalisent, au 31/12/2022, un montant de 263 106 Dinars. Elles se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Obligations	253 573	291 760
Intérêts courus	9 399	10 026
Intérêts courus à l'achat	325	4 632
Différence d'estimation sur Obligation	-190	-42
Total	263 106	306 376

4-4 : Emprunts d'ETAT

Les emprunts d'Etat totalisent, au 31/12/2022, un montant de 387 301 Dinars. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Emprunt d'Etat	371 427	244 803
BTA	0	0
Intérêts courus à l'achat	205	109
Intérêts courus	15 555	8 171
Différence d'estimation sur Emprunt National	115	3
Différence d'estimation sur BTA	0	0
Total	387 301	253 087

4-5 : Placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31/12/2022 à 203 445 Dinars. Ils se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Compte à terme STB au 06/01/2022 (8,05% ; 91j)	0	101 500
Compte à terme STB au 29/03/2022 (8,05% ; 90j)	0	100 035
Compte à terme STB au 02/01/2023 (8,83% ; 91j)	203 445	0
Total	203 445	201 535

4-6 Disponibilités

Les disponibilités s'élèvent au 31/12/2022 à 45 530 Dinars. Elles se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Avoirs en banque	45 530	47 041
Total	45 530	47 041

4-7 : Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31/12/2022 à 133 Dinars et représentent les retenues à la source sur intérêts à l'achat d'obligations et emprunts d'Etat.

4-8 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élevant à 27 101 Dinars au 31/12/2022, se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Gestionnaire	1 427	2 015
Commission réseau	24 949	23 739
Commission dépositaire	725	719
Total	27 101	26 474

4-9 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élevant à 19 460 Dinars au 31/12/2022, se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Etat retenue à la source	77	88
Autres créditeurs (CMF)	104	102
Impôt à payer	32	53
Dirigeants	500	500
Jeton de présence	9 388	9 368
Autres opérateurs créditeurs	9 359	6 377
Total	19 460	16 488

4-10 : Capital

Au 31/12/2022, le capital a atteint un niveau de 1 169 015 Dinars, enregistrant ainsi une baisse de 0,70% par rapport au montant arrêté à la date du 31/12/2021. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Capital social	1 333 274	1 331 005
Souscriptions	1 854	2 269
Rachats	0	0
Frais de négociation de titres	-4 502	-4 211
Variation d'estimation / actions et droits	-4 909	-47 971
Variation d'estimation / Emprunts d'Etat	-75	-39
Variation d'estimation / Titres OPCVM	-39	873
Plus-value/ actions et droits	35 423	28 108
Moins-value/ actions et droits	-71 721	-46 425
Plus-value/Titres OPCVM	4 186	4 009
Moins-value/ Titres OPCVM	-15 888	-59
Plus-value/ Emprunts d'Etat	0	4 001
Moins-value/ Emprunts d'Etat	-300	0

Moins-value/ Obligations des sociétés	-378	0
Plus-value/ Obligations des sociétés	1 005	7 207
+/- val/report /Titres OPCVM	-873	-277
+/- val/report actions et droits	48 011	-18 381
+/- val/report Emprunts d'Etat	39	-3 909
Sous-total 1	1 325 108	1 256 199
Sommes non distribuables / exercice clos	-156 077	-78 928
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	-16	-74
Régularisation des sommes non distribuables (rachats)	0	0
Sous-total 2	-156 093	-79 002
Capital	1 169 015	1 177 197

Les mouvements sur le capital, au cours du quatrième trimestre 2022, se détaillent ainsi :

Capital au 30-09-2022

Montant	1 173 661
Nombre de titres	17 167
Nombre d'actionnaires	45

Souscriptions réalisées

Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires entrants	0

Rachats effectués

Montant	0
Nombre de titres rachetés	0
Nombre d'actionnaires sortants	0

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-6 785
--	--------

Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3 540
Frais de négociation de titres	-1 402
Régularisation des sommes non distribuables	0

Capital au 31-12-2022

Montant	1 169 015
Nombre de titres	17 167
Nombre d'actionnaires	45

4-11 : Sommes distribuables des exercices antérieurs

Les sommes distribuables des exercices antérieurs s'élèvent au 31/12/2022, à 10 Dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Résultat de l'exercice en instance d'affectation	0	0
Report à nouveau sur arrondi de coupons	10	6
	10	6

4-12 : Actif net

L'actif net de la société s'élève, à la fin du quatrième 2022, à 1 218 984 Dinars, enregistrant ainsi une augmentation par rapport au même trimestre de l'année 2021 de 1,09%.

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Capital	1 169 015	1 177 197
Sommes distribuables	49 969	28 599
Total	1 218 984	1 205 796

NOTE 5 - NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

5-1 : Dividendes

Ce poste enregistré, au titre du quatrième trimestre 2022, un solde nul se détaillant comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10/2022	01/01/2022	01/10/2021	01/01/2021
	au	au	au	au
	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021
Revenus des actions	0	0	0	21 425
Revenus des Titres OPCVM	0	21 829	0	1 270
Total	0	21 829	0	22 695

5-2 : Revenus des obligations de sociétés

Ce poste enregistré, au titre du quatrième trimestre 2022, un montant de 4 284 Dinars, se détaillant comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10/2022	01/01/2022	01/10/2021	01/01/2021
	au	au	au	au
	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021
Revenus des obligations de sociétés (Potentiel)	1 209	9 399	2 461	10 026
Revenus des obligations de sociétés (Report)	0	-10 026	0	-12 262
Revenus des obligations de sociétés (Réalisé)	3 075	19 568	2 587	24 645
Total	4 284	18 941	5 048	22 410

5-3 : Revenus des emprunts d'Etat :

Ce poste enregistré, au titre du quatrième trimestre 2022, un montant de 8 924 Dinars se détaillant comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10/2022	01/01/2022	01/10/2021	01/01/2021
	au	au	au	au
	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021
Revenus des emprunts de l'ETAT (Réalisé)	2 597	19 367	0	1 904
Revenus des emprunts de l'ETAT (Report)	0	-8 171	0	-421
Revenus des emprunts de l'ETAT (potentiel)	6 326	15 555	4 118	8 171
Total	8 924	26 751	4 118	9 653

5-4 : Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires ont atteint un montant de 3 540 Dinars au titre du quatrième trimestre 2022. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10/2022	01/01/2022	01/10/2021	01/01/2021
	au	au	au	au
	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021
Revenus compte à terme (Potentiel)	3 445	3 445	1 519	1 535
Revenus compte à terme (Report)	0	-1 535	0	-671
Revenus compte à terme échus	0	13 279	1 445	4 158
Intérêts sur comptes de dépôts	95	165	219	547
Total	3 540	15 354	3 184	5 570

5-5 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements ont atteint, au titre du quatrième trimestre 2022, un montant de 2 438 Dinars. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10/2022	01/01/2022	01/10/2021	01/01/2021
	au	au	au	au
	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021
Rémunération du Gestionnaire (1)	1 825	7 198	1 806	7 271
Rémunération de réseau (2)	307	1 210	304	1 222
Rémunération du dépositaire (3)	307	1 210	304	1 222
Total	2 438	9 618	2 414	9 715

(1) : **Rémunération du gestionnaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la gestion à la société « STB MANAGER » moyennant une rémunération de 0,5% HT de l'actif net (anciennement fixée à 0,8% T.T.C) calculée quotidiennement au nouveau taux à partir du 01/01/2019. Cette mise à jour tient compte de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 07 Juin 2018 qui prévoit, par ailleurs, la prise en charge par la SICAV de tous les frais liés à sa gestion à compter de la même date susmentionnée.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la « SICAV L'INVESTISSEUR » réuni le 07 juin 2018 a décidé le changement du gestionnaire pour confier la gestion à la société « STB FINANCE ». La SICAV a reçu l'agrément y afférent, du Conseil de Marché Financier, en date du 31/10/2019, et l'a soumis à l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 22/01/2020 pour la mise à jour des statuts.

La nouvelle convention de gestion avec la STB Finance a été conclue le 07/07/2020 mais ledit changement est entré en vigueur à partir du 16/07/2020 selon un communiqué publié par la SICAV au B.O du CMF en date du 10/07/2020. Les conditions de rémunération du gestionnaire sont restées inchangées.

(2) : **Rémunération du dépositaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction de dépositaire à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

(3) : **Rémunération du réseau** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction distributeur à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

5-6 : Autres charges

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10/2022	01/01/2022	01/10/2021	01/01/2021
	au	au	au	au
	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021
Rémunérations CAC*	1 623	6 011	979	5 514
Publicité & publications*	1 515	6 017	1 525	5 724
Jeton de présence* (i)	2 510	9 520	1 699	8 875
Redevance CMF*	307	1 210	304	1 222
Impôts et taxes*	53	500	41	506
Autres charges	54	67	168	178
Total	6 062	23 325	4 715	22 018

* Toutes les charges liées à la gestion de la SICAV antérieurement supportées par la société « STB Manager », l'ancien gestionnaire de la SICAV, sont désormais prises en charge par la SICAV aux termes de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 07/06/2018 et ce à compter du 01/10/2018 pour la redevance du CMF et la taxe au profit des collectivités locales et à compter du 01/01/2019 pour les autres charges.

(i) La SICAV L'INVESTISSEUR a supprimé, à compter du 1er janvier 2020, la rémunération de son président directeur général en contrepartie de la révision de la valeur de ses jetons de présence. La mise à jour de ces engagements fait suite la décision du conseil d'administration de la société mère STB réuni en date du 19 octobre 2019. Cette décision a été approuvée par l'assemblée générale ordinaire de la SICAV réunie en date du 29/04/2021.

5-7 : Régularisation du résultat d'exploitation

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10/2022	01/01/2022	01/10/2021	01/01/2021
	au	au	au	au
	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021
Régularisation des sommes distribuables de la période (souscription)	0	27	0	-1
Régularisation des sommes distribuables de la période (rachats)	0	0	0	0
Total	0	27	0	-1

GENERALE OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2022

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Octobre

au 31 Décembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 11.532.623, un actif net de D : 11.490.857 et un bénéfice de la période de D : 191.419.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 26 Janvier 2023

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2022	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	6 743 012,732	6 210 255,712
Obligations et valeurs assimilées		6 238 312,396	5 691 080,884
Titres des Organismes de Placement Collectif		504 700,336	519 174,828
Placements monétaires et disponibilités		4 783 372,036	5 919 843,165
Placements monétaires	5	3 496 882,202	4 478 020,928
Disponibilités		1 286 489,834	1 441 822,237
Créances d'exploitation	6	6 238,243	9 068,467
TOTAL ACTIF		11 532 623,011	12 139 167,344
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	25 280,165	29 334,499
Autres créditeurs divers	8	16 485,800	21 129,227
TOTAL PASSIF		41 765,965	50 463,726
ACTIF NET			
Capital	9	10 870 495,116	11 537 997,185
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		620 361,930	550 706,433
ACTIF NET		11 490 857,046	12 088 703,618
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		11 532 623,011	12 139 167,344

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>du 01/10/2022</i>	<i>du 01/01/2022</i>	<i>du 01/10/2021</i>	<i>du 01/01/2021</i>
		<i>au 31/12/2022</i>	<i>au 31/12/2022</i>	<i>au 31/12/2021</i>	<i>au 31/12/2021</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	119 362,086	505 931,388	89 895,099	419 136,358
Revenus des obligations et valeurs assimilées		119 362,086	420 758,220	89 895,099	361 280,970
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	85 173,168	-	57 855,388
Revenus des placements monétaires	11	66 802,770	309 748,495	89 127,035	365 201,864
Revenus des prises en pension	12	24 977,312	112 241,564	23 256,282	98 461,056
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		211 142,168	927 921,447	202 278,416	882 799,278
Charges de gestion des placements	13	(20 830,833)	(93 072,105)	(24 885,032)	(102 005,761)
REVENU NET DES PLACEMENTS		190 311,335	834 849,342	177 393,384	780 793,517
Autres charges	14	(6 289,693)	(26 430,183)	(6 489,472)	(26 553,233)
RESULTAT D'EXPLOITATION		184 021,642	808 419,159	170 903,912	754 240,284
Régularisation du résultat d'exploitation		(94 993,040)	(188 057,229)	4 663,912	(203 533,851)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		89 028,602	620 361,930	175 567,824	550 706,433
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		94 993,040	188 057,229	(4 663,912)	203 533,851
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		21 595,019	(9 015,641)	15 768,537	4 967,864
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(14 197,891)	(7 563,801)	5 282,687	9 577,846
RESULTAT NET DE LA PERIODE		191 418,770	791 839,717	191 955,136	768 785,994

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>du 01/10/2022 au 31/12/2022</i>	<i>du 01/01/2022 au 31/12/2022</i>	<i>du 01/10/2021 au 31/12/2021</i>	<i>du 01/01/2021 au 31/12/2021</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT					
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		191 418,770	791 839,717	191 955,136	768 785,994
Résultat d'exploitation		184 021,642	808 419,159	170 903,912	754 240,284
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(14 197,891)	(7 563,801)	5 282,687	9 577,846
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		21 595,019	(9 015,641)	15 768,537	4 967,864
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		(1 851 884,113)	(1 389 686,289)	1 205 530,701	(560 129,492)
Souscriptions					
- Capital		2 746 033,095	46 733 382,020	5 180 430,860	66 565 695,724
- Régularisation des sommes non distribuables		128 108,124	2 184 457,670	292 529,732	3 693 825,643
- Régularisation des sommes distribuables		146 474,402	947 470,904	203 497,114	1 577 332,275
Rachats					
- Capital		(4 424 382,625)	(47 888 065,550)	(4 039 037,200)	(66 906 257,440)
- Régularisation des sommes non distribuables		(206 649,667)	(2 231 403,200)	(233 056,603)	(3 709 859,568)
- Régularisation des sommes distribuables		(241 467,442)	(1 135 528,133)	(198 833,202)	(1 780 866,126)
VARIATION DE L'ACTIF NET		(1 660 465,343)	(597 846,572)	1 397 485,837	208 656,502
ACTIF NET					
En début de période		13 151 322,389	12 088 703,618	10 691 217,781	11 880 047,116
En fin de période		11 490 857,046	11 490 857,046	12 088 703,618	12 088 703,618
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période		101 346	96 946	86 801	99 973
En fin de période		87 244	87 244	96 946	96 946
VALEUR LIQUIDATIVE		131,709	131,709	124,695	124,695
TAUX DE RENDEMENT		1,50%	5,63%	1,24%	4,93%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 Décembre 2022

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2 Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique

« Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2022 à D : 6.743.012,732 , s'analysant ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% actif net
	<u>Obligations et valeurs assimilés</u>		6 017 103,000	6 238 312,396	54,29%
	Obligations des sociétés		6 016 855,500	6 238 058,111	54,29%
TN0003400348	EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	39 870,000	40 312,918	0,35%
TN0003400355	EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	39 870,000	40 483,583	0,35%
TN0003400405	EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	59 880,000	61 098,796	0,53%
TN0003400660	EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	400 000,000	426 052,384	3,71%
TN0003600509	EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	200 000,000	208 428,274	1,81%
TN0003600640	EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	60 000,000	63 361,167	0,55%
TN0004700720	EO ATL 2017-2 CAT A	1 500	30 000,000	31 535,359	0,27%
TN0004700811	EO ATL 2020-1	5 000	300 000,000	305 216,070	2,66%
TNFUHZ3R7VR5	EO ATL 2021/1	5 000	500 000,000	537 138,708	4,67%
TN4J4VCBM140	EO ATL 2022/1	2 000	200 000,000	203 331,507	1,77%
TN0004620134	EO BTK 2009	1 000	19 955,500	20 973,858	0,18%
TN0004201455	EO CIL 2018/1	1 900	76 000,000	82 162,288	0,72%
TN0004201448	EO CIL 2017/2	1 110	22 200,000	23 329,536	0,20%
TN0004201471	EO CIL 2020/1	10 000	500 000,000	503 106,850	4,38%
TN0003900230	EO UIB 2009/1	2 000	26 580,000	27 118,300	0,24%
TN0003900263	EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	112 500,000	114 488,384	1,00%

TN0007190168	EO UNIFACTOR 2018 CB (TMM+2,5%)	1 500	30 000,000	30 193,578	0,26%
TN0001901024	EO BH SUB 2018- 1	2 500	50 000,000	52 160,219	0,45%
TN0001901073	EO BH SUB 2019- 1	2 000	80 000,000	84 927,123	0,74%
TNSH8NXC1WC4	EO BH SUB 2021/2	5 000	500 000,000	507 501,369	4,42%
TN0007780067	EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	600 000,000	627 918,904	5,46%
TN0002102150	EO TLF 2021-1	1 500	120 000,000	126 658,717	1,10%
TNYJL6N2AEP6	EO TLF 2022/1 TF	2 000	200 000,000	211 278,027	1,84%
TNXIY8MEDJE3	EO TLF 2022/2	4 000	400 000,000	406 312,329	3,54%
TN0002601060	EO SUB STB 2021/1	5 000	500 000,000	531 939,726	4,63%
TN4J4VCBM14	EO TJR LEASING 2022/1	9 500	950 000,000	971 030,137	8,45%
	Emprunt national		247,500	254,285	0,00%
TN0008000515	Emprunt National 2014/CAT/C	10	247,500	254,285	0,00%
	Titres des Organismes de Placement Collectif		462 805,133	504 700,336	4,39%
	Titres des OPCVM		462 805,133	504 700,336	4,39%
TN0007150014	SICAV ENTREPRISE	1 104	112 837,242	119 628,336	1,04%
TNUR2EE3X1V2	FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069,552	48 690,000	0,42%
TN21K187JU11	FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	31 565,000	0,27%
TN9APUZ8DQV0	FCP HELION MONEO	500	50 990,500	53 352,500	0,46%
TNDUQFATMV53	MAXULA INVESTISSEMENT	900	94 758,232	96 749,100	0,84%
TN0003600418	SICAV SANADET SICAV	1 400	152 002,107	154 715,400	1,35%
	TOTAL		6 479 908,133	6 743 012,732	58,68%

Pourcentage par rapport à l'Actif	58,47%
--	---------------

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2022 à D : 3.496.882,202 , se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% Actif net
	Créances sur opérations de pensions livrées		999 293,764	1 003 884,964	8,74%
	Pension Livrée ABANK 8,27% au 11/01/2023 pour 30 jours		999 293,764	1 003 884,964	8,74%
	Certificats de dépôt	2 500 000	2 475 259,420	2 492 997,238	21,70%
TNKJ0432VT86	Certificat de dépôt ATB au 17/01/2023 à 9,02% pour 20 jours	500 000	498 005,545	498 404,435	4,34%
TNEBK3EM23D1	Certificat de dépôt TSB au 11/01/2023 à 9% pour 50 jours	1 000 000	990 123,457	998 024,691	8,69%
TN89ULDB5PW4	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 17/01/2023 à 9,81% pour 60 jours	1 000 000	987 130,418	996 568,112	8,67%
	TOTAL		3 474 553,184	3 496 882,202	30,43%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				30,32%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31/12/2022 à D : 6.238,243 contre D : 9.068,467 au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	6 238,243	7 710,659
Intérêts sur obligations à recevoir	-	1 357,808
Total	<u>6 238,243</u>	<u>9 068,467</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2022 à D : 25.280,165 contre D : 29.334,499 au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Rémunération du dépositaire	5 949,025	5 949,160
Rémunération du gestionnaire	19 331,140	23 385,339
Total	<u>25 280,165</u>	<u>29 334,499</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2022 à D : 16.485,800 contre D : 21.129,227 au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	6 884,383	8 205,837
CMF	1 142,352	1 380,109
Etat, retenue à la source	8 459,065	11 543,281
Total	<u>16 485,800</u>	<u>21 129,227</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1 er Janvier au 31 Décembre 2022 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2021

Montant	11 537 997,185
Nombre de titres	96 946
Nombre d'actionnaires	348

Souscriptions réalisées

Montant	46 733 382,020
Nombre de titres émis	392 668
Nombre d'actionnaires nouveaux	96

Rachats effectués

Montant	(47 888 065,550)
Nombre de titres rachetés	(402 370)
Nombre d'actionnaires sortants	(77)

Autres mouvementsRégularisation des sommes non distribuables
de l'exercice

8 167,204

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres

(7 563,801)

Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres

(9 015,641)

Résultat incorporé à la VL

(A)

550 706,433

Régularisation du résultat incorporé à la VL

(55 112,734)

Capital au 31-12-2022

Montant

10 870 495,116

Nombre de titres

87 244

Nombre d'actionnaires

367

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2022.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 119.362,086 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2022, contre D : 89.895,099 pour la même période de l'exercice 2021, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022	du 01/10 au 31/12/2021	du 01/01 au 31/12/2021
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
<i>Revenus des obligations</i>				
- intérêts	119 358,885	420 742,461	89 890,297	361 259,033
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>				
- intérêts (Emprunt National)	3,201	15,759	4,802	21,937
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>				
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>				
- Dividendes	-	85 173,168	-	57 855,388
Total	119 362,086	505 931,388	89 895,099	419 136,358

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2022 à D : 66.802,770, contre D : 89.127,035 pour la même période de l'exercice 2021, et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022	du 01/10 au 31/12/2021	du 01/01 au 31/12/2021
Intérêts des dépôts à vue	6 130,370	32 291,774	8 827,963	44 644,237
Intérêts des certificats de dépôts	60 672,400	277 456,721	80 299,072	320 557,627
Total	66 802,770	309 748,495	89 127,035	365 201,864

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022	du 01/10 au 31/12/2021	du 01/01 au 31/12/2021
Intérêts des pensions livrées	24 977,312	112 241,564	23 256,282	98 461,056
Total	24 977,312	112 241,564	23 256,282	98 461,056

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022 à D : 20.830,833, contre D : 24.885,032 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2021, se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022	du 01/10 au 31/12/2021	du 01/01 au 31/12/2021
Commission de gestion de la CGI	19 331,141	87 122,240	23 385,340	96 055,896
Rémunération du dépositaire	1 499,692	5 949,865	1 499,692	5 949,865
Total	20 830,833	93 072,105	24 885,032	102 005,761

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022 à D : 6.289,693, contre D : 6.489,472 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2021, se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022	du 01/10 au 31/12/2021	du 01/01 au 31/12/2021
Honoraires commissaire aux comptes	3 024,684	11 474,025	2 520,524	9 999,905
Redevance CMF	3 248,935	14 642,413	3 930,308	16 143,865
Contribution Sociale de Solidarité	-	200,000	-	200,000
Autres	16,074	113,745	38,640	209,463
Total	6 289,693	26 430,183	6 489,472	26 553,233

Note 15 : Autres informations**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2022

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.131.659, un actif net de D : 1.126.976 et un bénéfice de la période de D : 8.366.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les emplois en titres émis par la Société Tunisienne de Banque représentent à la clôture de l'exercice 10,92% de l'actif net de la société se situent ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 26 janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	10 675,014	51 904,208	15 836,731	65 995,001
Revenus des obligations et valeurs assimilées		10 675,014	51 904,208	15 836,731	65 995,001
Revenus des placements monétaires	11	1 172,535	2 464,587	496,366	1 437,170
Revenus des prises en pension	12	44,534	5 406,730	-	-
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		11 892,083	59 775,525	16 333,097	67 432,171
Charges de gestion des placements	13	(4 544,966)	(19 109,053)	(5 031,024)	(20 862,116)
REVENU NET DES PLACEMENTS		7 347,117	40 666,472	11 302,073	46 570,055
Autres charges	14	(316,615)	(2 339,455)	(445,465)	(1 923,553)
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 030,502	38 327,017	10 856,608	44 646,502
Régularisation du résultat d'exploitation		(2 291,245)	(6 486,858)	(54,125)	(3 355,073)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		4 739,257	31 840,159	10 802,483	41 291,429
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 291,245	6 486,858	54,125	3 355,073
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(244,939)	(7 667,230)	1 780,074	3 024,806
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		1 580,347	14 322,250	(2,900)	10 141,801
RESULTAT DE LA PERIODE		8 365,910	44 982,037	12 633,782	57 813,109

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	8 365,910	44 982,037	12 633,782	57 813,109
Résultat d'exploitation	7 030,502	38 327,017	10 856,608	44 646,502
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(244,939)	(7 667,230)	1 780,074	3 024,806
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	1 580,347	14 322,250	(2,900)	10 141,801
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(40 222,630)	-	(59 043,571)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(85 045,440)	(345 792,725)	(2 443,272)	(328 458,309)
Souscriptions				
- Capital	175 829,841	860 018,241	615 961,444	1 274 925,629
- Régularisation des sommes non distribuables	891,803	2 179,717	4 931,210	8 278,727
- Régularisation des sommes distribuables	5 058,103	21 876,406	16 813,055	35 522,810
Rachats				
- Capital	(258 181,764)	(1 197 120,770)	(618 333,303)	(1 595 229,826)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 293,838)	(3 304,570)	(4 948,479)	(9 707,414)
- Régularisation des sommes distribuables	(7 349,585)	(29 441,749)	(16 867,199)	(42 248,235)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(76 679,530)	(341 033,318)	10 190,510	(329 688,771)
ACTIF NET				
En début de période	1 203 655,853	1 468 009,641	1 457 819,131	1 797 698,412
En fin de période	1 126 976,323	1 126 976,323	1 468 009,641	1 468 009,641
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	11 271	13 721	13 744	16 827
En fin de période	10 479	10 479	13 721	13 721
VALEUR LIQUIDATIVE	107,546	107,546	106,990	106,990
TAUX DE RENDEMENT	0,71%	3,33%	0,87%	3,62%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la Société « SMART ASSET MANAGEMENT ».

« MAXULA BOURSE » assure la fonction de distributeur, le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de « BTA JUILLET 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2022, à D : 882.784,064 et se détaille comme suit :

Code ISIN		Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées			805 074,500	840 449,366	74,58%
-	Obligations de sociétés		296 174,500	304 983,659	27,06%
TN0003400355	Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	39 975,000	40 486,079	3,59%
TN0001900836	Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	30 678,000	30 773,498	2,73%
TN0004620134	Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	19 958,600	20 947,430	1,86%
TN0002601029	Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	88 125,000	92 105,686	8,17%
TN0002601045	Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	29 937,900	30 948,566	2,75%
TN0002101897	Obligations TL 2015/2 au taux de 7,75%	1 000	20 000,000	21 029,370	1,87%
TN0003900263	Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	67 500,000	68 693,030	6,10%
-	Emprunt National		25 000,000	25 678,707	2,28%
TN0008000515	Emprunt National 2014 Cat C	1 000	25 000,000	25 678,707	2,28%
-	Bons du trésor assimilables		483 900,000	509 787,000	45,23%
TN0008000572	BTA 6% 04-2023	200	193 300,000	206 660,049	18,34%
TN0008000366	BTA 6% 04-2024	100	96 400,000	102 975,032	9,14%
TN0008000580	BTA 6,3% 10-2026	200	194 200,000	200 151,919	17,76%
Titres des Organismes de Placement Collectif			38 643,232	42 334,698	3,76%
TNBIC10E13Y6	Parts FCP FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	399	38 643,232	42 334,698	3,76%
Total			843 717,732	882 784,064	78,33%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			78,01%		

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à D : 219.188,431 et se détaille comme suit:

Code ISIN	Désignation du titre		Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% Actif net
Dépôt à vue			106 872,115	108 562,266	9,63%
	AMEN BANK		106 872,115	108 562,266	9,63%
Créances sur opérations de pensions livrées			80 774,199	80 818,733	7,17%
TNZGSIAA6XT2	Pension livrée BIAT au 05/01/2023 à 8,27% pour 7 jours		80 774,199	80 818,733	7,17%
Bons de trésor à court terme			29 792,906	29 807,432	2,64%
TNE6MKI9BYA2	BTC 13 semaines 01/01/2023	30	29 792,906	29 807,432	2,64%
Total général			217 439,220	219 188,431	19,45%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			19,37%		

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à D : 18.875,930 contre D : 534,530 à la même date de l'exercice 2021 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Obligations échus à encaisser	18 141,400	-
Autres Créances d'Exploitation	734,530	534,530
Total	18 875,930	534,530

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à D : 4.597,981 contre D : 5.084,046 au 31 décembre 2021 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Smart Asset Management	1 069,595	1 312,617
Maxula Bourse	1 069,595	1 312,617
Rémunération du dépositaire	2 458,792	2 458,812
Total	4 597,981	5 084,046

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à D : 84,203 contre D : 414,981 au 31 décembre 2021 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Redevance du CMF	80,700	124,516
Retenue à la source sur commissions	-	266,445
Ajustement Retenue à la source sur commissions	(13,506)	-
Autres	17,009	24,020
Total	84,203	414,981

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 31 Décembre 2022, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2021

Montant	1 426 706,813
Nombre de titres	13 721
Nombre d'actionnaires	74

Souscriptions réalisées

Montant	860 018,241
Nombre de titres émis	8 271
Nombre d'actionnaires nouveaux	19

Rachats effectués

Montant	(1 197 120,770)
Nombre de titres rachetés	(11 513)
Nombre d'actionnaires sortants	(21)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	14 322,250
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(7 667,230)
Régularisation des sommes non distribuables	(1 124,853)

Capital au 31-12-2022

Montant	1 095 134,451
Nombre de titres	10 479
Nombre d'actionnaires	72

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 10.675,014 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022, contre D : 15.836,731 pour la même période de l'exercice 2021, et se détaillent comme suit :

	Du 01/10 Au 31/12/2022	Du 01/01 Au 31/12/2022	Du 01/10 Au 31/12/2021	Du 01/01 Au 31/12/2021
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
<i>Revenus des obligations</i>				
- intérêts	6 102,452	19 041,862	6 363,302	29 923,363
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>				
- intérêts (BTA et Emprunt National)	4 572,562	32 862,346	9 473,429	36 071,638
TOTAL	10 675,014	51 904,208	15 836,731	65 995,001

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022 à D : 1.172,535, contre D : 496,366 pour la même période de l'exercice 2021, et représente le montant des intérêts sur les dépôts et sur les bons du trésor à court terme, et se détaille comme suit :

	Du 01/10 Au 31/12/2022	Du 01/01 Au 31/12/2022	Du 01/10 Au 31/12/2021	Du 01/01 Au 31/12/2021
Intérêts des dépôts à vue	1 158,009	2 450,061	496,366	1 437,170
Intérêts des bons du trésor à court terme	14,526	14,526	-	-
TOTAL	1 172,535	2 464,587	496,366	1 437,170

Note 12 : Revenus des pensions livrées

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022 à D : 44,534, contre un solde nul pour la même période de l'exercice 2021, et se détaille comme suit :

	Du 01/10 Au 31/12/2022	Du 01/01 Au 31/12/2022	Du 01/10 Au 31/12/2021	Du 01/01 Au 31/12/2021
Intérêts des pensions livrées	44,534	5 406,730	-	-
TOTAL	44,534	5 406,730	-	-

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022 à D : 4.544,966, contre D : 5.031,024 pour la même période de l'exercice 2021, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Du 01/10 Au 31/12/2022	Du 01/01 Au 31/12/2022	Du 01/10 Au 31/12/2021	Du 01/01 Au 31/12/2021
Commission de gestion	1 072,706	4 794,537	1 315,734	5 671,068
Commission de distribution	1 072,706	4 794,537	1 315,734	5 671,068
Commission de dépôt	2 399,555	9 519,980	2 399,557	9 519,981
Total	4 544,966	19 109,053	5 031,024	20 862,116

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/10 au 31/12/2022 à D : 316,615, contre D : 445,465 pour la même période de l'exercice 2021, et se détaillent comme suit :

	Du 01/10 Au 31/12/2022	Du 01/01 Au 31/12/2022	Du 01/10 Au 31/12/2021	Du 01/01 Au 31/12/2021
Redevance du CMF	300,481	1 343,020	368,556	1 588,550
Commissions bancaires	99,477	914,080	48,909	219,461
Autres	(83,343)	82,355	28,000	115,542
Total	316,615	2 339,455	445,465	1 923,553

Note 15 : Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.

FIDELITY SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 504.685.974, un actif net de D : 503.376.687 et un bénéfice de la période de D : 8.771.049.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Décembre 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes :

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2022	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	<u>260 246 532</u>	<u>225 098 180</u>
Obligations et valeurs assimilées		250 169 466	221 069 192
Titres OPCVM		10 077 066	4 028 988
Placements monétaires et disponibilités		<u>244 395 672</u>	<u>189 750 821</u>
Placements monétaires	5	243 615 628	189 689 066
Disponibilités		780 044	61 755
Créances d'exploitation	6	<u>43 770</u>	<u>180 340</u>
TOTAL ACTIF		<u>504 685 974</u>	<u>415 029 341</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	1 264 846	966 274
Autres créditeurs divers	8	44 441	53 335
TOTAL PASSIF		<u>1 309 287</u>	<u>1 019 609</u>
ACTIF NET			
Capital	9	472 475 829	389 060 086
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice en cours		30 900 858	24 949 646
ACTIF NET		<u>503 376 687</u>	<u>414 009 732</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>504 685 974</u>	<u>415 029 341</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Not e</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	4 657 074	17 286 320	3 327 195	7 834 125
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 657 074	17 146 016	3 327 195	7 819 010
Revenus des titres OPCVM		-	140 304	-	15 115
Revenus des placements monétaires	11	3 703 835	12 305 119	1 565 010	4 882 763
Revenus des prises en pension	12	1 795 395	6 968 976	2 373 830	10 937 054
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		10 156 304	36 560 415	7 266 035	23 653 942
Intérêts des mises en pensions		-	-18 229	-	-
Charges de gestion des placements	13	-1 264 840	-4 687 599	-966 269	-3 087 130
REVENU NET DES PLACEMENTS		8 891 464	31 854 587	6 299 766	20 566 812
Autres charges	14	-156 724	-594 162	-139 393	-460 946
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 734 740	31 260 425	6 160 373	20 105 866
Régularisation du résultat d'exploitation		-1 655 980	-359 567	2 257 483	4 843 780
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		7 078 760	30 900 858	8 417 856	24 949 646
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 655 980	359 567	-2 257 483	-4 843 780
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		4 411	34 735	-2 072	-10 290
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		31 898	147 623	40 253	585 288
RESULTAT DE LA PERIODE		8 771 049	31 442 783	6 198 554	20 680 864

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/10</i>	<i>Période du 01/01</i>	<i>Période du 01/10</i>	<i>Période du 01/01</i>
	<i>au 31/12/2022</i>	<i>au 31/12/2022</i>	<i>au 31/12/2021</i>	<i>au 31/12/2021</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	8 771 049	31 442 783	6 198 554	20 680 864
Résultat d'exploitation	8 734 740	31 260 425	6 160 373	20 105 866
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	4 411	34 735	(2 072)	(10 290)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	31 898	147 623	40 253	585 288
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(26 508 355)	57 924 172	46 679 083	214 507 046
Souscriptions				
- Capital	153 339 094	665 846 039	145 881 036	590 221 624
- Régularisation des sommes non distribuables	9 917 287	42 902 112	10 641 810	42 655 502
- Régularisation des sommes distribuables	9 199 857	22 724 711	8 871 689	19 595 677
Rachats				(394 636 727)
- Capital	(176 690 145)	(611 065 312)	(104 478 055)	
- Régularisation des sommes non distribuables	(11 418 611)	(39 399 100)	(7 623 191)	(28 577 133)
- Régularisation des sommes distribuables	(10 855 837)	(23 084 278)	(6 614 206)	(14 751 897)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(17 737 306)	89 366 955	52 877 637	235 187 910
ACTIF NET				
En début de période	521 113 993	414 009 732	361 132 095	178 821 822
En fin de période	503 376 687	503 376 687	414 009 732	414 009 732
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	3 997 032	3 328 582	2 948 508	1 533 138
En fin de période	3 797 254	3 797 254	3 328 582	3 328 582
VALEUR LIQUIDATIVE	132,563	132,563	124,380	124,380
TAUX DE RENDEMENT	1,68%	6,58%	1,55%	6,64%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2022

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 30 avril 2018 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 20 Février 2018. Elle a été ouverte au public le 27 septembre 2018.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY SICAV PLUS est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 13/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2022 à D : 260.246.532 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées			241 910 154	250 169 466	49,70%
Obligation de sociétés			58 680 704	61 278 507	12,17%
TN0003400678	AB SUB 2020-03 (C) 9.4% 7 ANS	58 021	5 843 819	6 223 405	1,24%
TN0003400694	AB SUB 2021 10 ANS TMM+2,8%	60 000	5 400 000	5 683 324	1,13%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1	8 899	889 903	933 193	0,19%
TN0003600509	ATB 2007/1	50 000	2 000 000	2 087 451	0,41%
TN0003600640	ATB SUB 2017 A TMM+2.05%	20 000	1 200 000	1 268 406	0,25%
TN0004700803	ATL 2019-1 TF 11.6%	15 000	600 000	603 966	0,12%
TN0004700811	ATL 2020/1 TF 10.3%	40 000	2 400 000	2 441 719	0,49%
TN6KZZZEJ5N2	ATL 2021-1 CB 9.8% 7 ANS	20 697	2 069 700	2 226 630	0,44%
TN0006610513	ATTI LEAS 2018-1 B TMM+2.3%	30 000	600 000	624 718	0,12%
TN0006610547	ATTI LEAS 2019-1 B TMM+2.75%	10 000	400 000	417 699	0,08%
TN0006610554	ATTIJ LEASING SUB 2020-1 TF 10	2 000	120 000	120 944	0,02%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUB 2021-02 D TMM+2.9%	56 500	5 650 000	5 743 013	1,14%
TN0003100765	BNA SUB 2018-1 A TMM+2%	51 000	1 019 999	1 049 424	0,21%
TN0001300680	BTE 2019-1 CB TF 11.5%	23 000	2 300 000	2 506 382	0,50%
TN0004201471	CIL 2020-01 5 ANS 10.5%	7 410	370 500	372 802	0,07%
TN0007310501	HL 2018-2 CAT-B- TF 11.5%	9 500	760 000	819 384	0,16%
TN0007310485	HL 2018-2 11.15% A TF	5 500	220 000	236 667	0,05%
TN0007310568	HL 2020-03 (B) 10.3% 5 ANS	11 390	911 200	980 523	0,19%
TN0007310535	HL 2020-2 A TF 10.6% 5 ANS	14 306	856 539	866 876	0,17%
TN0007310543	HL 2020-2 B TF 10.6% 5 ANS	9 735	600 564	601 634	0,12%
TN0007310477	HL SUB 2018-1 B 8.5%	10 000	600 000	624 368	0,12%
TN0007310576	HL SUB2021-1 A TF 10% 5 ANS	16 250	1 300 000	1 388 044	0,28%
TN0002601011	STB 2008/1	20 000	880 000	920 219	0,18%
TN0002601169	STB SUB 2019-1 C TF 11%	15 000	1 200 000	1 209 547	0,24%
TN0002102135	TLF 2020-1 11.60% - 5 ANS	11 485	689 100	727 294	0,14%
TN0002102101	TLF 2019-1 A TF 11.4%	20 000	800 000	837 380	0,17%
TNZSBU7F6WY7	TLF 2021 SUB TF 9.8% 5 ANS	7 300	584 000	592 154	0,12%
TN0007190150	UNIFACTOR 2018 TF 9.25%	15 000	300 000	301 946	0,06%
TN0007200173	WIFAK BANK 5 ANS 10.25%	3 000	90 000	90 040	0,02%
TN0003400652	AB SUB 2020-03 A 9% 5 ANS	6 700	533 080	567 731	0,11%
TNJQTACHIQQ5	HL 2022-1 BTF 9.8% 7 ANS	40 000	4 000 000	4 242 288	0,84%
TNHD4NKEWF69	BIAT SUB 2022-1 G TMM+3.45%	61 500	6 150 000	6 451 424	1,28%
TN77U54Q5NV3	HL 2022-1 ATF 9.6% 5 ANS	13 500	1 347 300	1 427 748	0,28%
TNNW3558ZUL9	ATL 2022-1 CB 10.3% 7 ANS	35 000	3 500 000	3 560 050	0,71%
TN77U54Q5NV3	HL 2022-1 ATF 9.6% 5 ANS	5 000	495 000	524 722	0,10%
	EO WIFAK BANK 2022-2 C 10.25%	20 000	2 000 000	2 005 392	0,40%
Emprunts national			183 229 450	188 890 959	37,52%
TN0008000838	Emprunt national T1 2021 CAT B	284 800	28 480 000	29 490 736	5,86%
TN0008000846	Emprunt national T1 2021 CAT C	42 901	42 901 000	44 440 829	8,83%
TNPSL0PEJVO7	Emprunt national T1 2022-A 8.8% TF	147 183	1 415 688	1 505 693	0,30%
TNHG2VXQ3BG0	Emprunt national T1 2022-B 8.9% TF	1 167	112 249	119 266	0,02%
TN5XXZZ454U2	Emprunt national T1 2022-C 9.10% TF	10	960	1 021	0,00%
TNQHMI7RIBR5	Emprunt national T1 2022-C TMM+2.65%	159 000	15 900 000	16 857 493	3,35%
TNLEGO8CKWX3	Emprunt national T1 2022 -A TMM+2.4%	1 097	10 496	11 189	0,00%
TN0008000887	Emprunt national T2 2021 CAT A	1 292	12 169	12 580	0,00%
TN0008000820	Emprunt national T2 2021 CAT A 8.7%	90	829	872	0,00%
TN0008000895	Emprunt national T2 2021 CAT B	200 000	20 000 000	20 493 764	4,07%
TN0008000903	Emprunt national T2 2021 CAT C	18 000	18 000 000	18 449 438	3,67%
TN11TIB0EPV4	Emprunt national T-2 2022 -C TMM+2.40%	130 000	13 000 000	13 541 256	2,69%
TNJ1M1ZAWYG5	Emprunt national T-2 2022 -A 9.25% TF	25 526	242 619	254 047	0,05%
TNQVHB5WZZK2	Emprunt national T-2 2022 -B 9.35% TF	119	11 296	11 825	0,00%
TNQCK0BPZ5A4	Emprunt national T-2 2022 -A TMM+2.15%	578	5 491	5 739	0,00%
TNI9EO2MTU05	Emprunt national T-2 2022 -C 9.6% TF	41	3 839	4 016	0,00%
TNZBXQU5RZ91	Emprunt national T3 2021 CA 8.70% PP	134 560	1 268 613	1 294 952	0,26%
TNSUXW7EBUQ0	Emprunt national T3 2021 CA TMM+2.45% PP	3 884	36 077	36 954	0,01%

TNYZO6UGUZ33	Emprunt national T3 2021 CB 8.80% PP	3 007	284 831	289 861	0,06%
TN5QHXZ8T348	Emprunt national T3 2021 CB TMM+2.55% PP	172	15 999	16 391	0,00%
TNJP2LP1CVE1	Emprunt national T3 2021-C-C TV+2.65%	30 000	30 000 000	30 293 523	6,02%
TN3QL5M1QLW6	Emprunt national T3 2021-C-C TF 8.9%	19	17 860	18 192	0,00%
TNXNSU5ILB12	EMP NAT T-3 2022 -A 9.25% TF	399	3 751	3 848	0,00%
TNIZ090I5G66	Emprunt national T-3 2022 -C TMM+2.40%	95 000	9 500 000	9 713 370	1,93%
TNOAYHSVTHY1	EMP NAT T-4 2022 -A 9.35% TF	291	2 755	2 784	0,00%
TNWRCVSYL730	EMP NAT T-4 2022 -B 9.4% TF	8	752	760	0,00%
TNEFCT8MXYZ3	EMP NAT T-4 2022 -C 9.6% TF	23	2 176	2 198	0,00%
TNVFSFLG1FH4	EMP NAT T-4 2022 -C TMM+2.25%	20 000	2 000 000	2 018 362	0,40%
Titres OPCVM			10 060 211	10 077 066	2,00%
TN0006840011	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	93 900	10 060 211	10 077 066	2,00%
TOTAL			251 970 365	260 246 532	51,70%
Pourcentage par rapport au total actifs					51,57%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2022 à D : 243.615.628 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation	Période	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% Actif net
Certificats de dépôt				92 992 684	94 862 279	18,85%
TN8DOXRB09H2	Certificats de dépôt AB 06-01-2023 (au taux de TMM+1%)	10 jours		5 489 915	5 494 958	1,09%
TN7LG8WGKFR2	Certificats de dépôt AB 09-01-2023 (au taux de TMM+1%)	10 jours		3 493 583	3 494 866	0,69%
TN7LG8WGKFR2	Certificats de dépôt AB 09-01-2023 (au taux de TMM+1%)	10 jours		998 166	998 533	0,20%
TN98KMR1PRR3	Certificats de dépôt BNA 19/01/2023 (au taux de 9.37%)	360 jours		20 026 433	21 426 322	4,26%
TN0EQA9OQ3Z8	Certificats de dépôt AB 31/01/2023 (au taux de 9.78%)	130 jours		14 590 657	14 905 536	2,96%
TNKX0PEWV0E1	Certificats de dépôt BH 15-06-2023 (au taux de 10.57%)	170 jours		19 239 345	19 261 717	3,83%
TNGZYP8I26S3	Certificats de dépôt BH 22-06-2023 (au taux de 10.57%)	190 jours		9 577 292	9 617 338	1,91%
TNYJEIJGABP2	Certificats de dépôt BH 29-06-2023 (au taux de 10.57%)	190 jours		9 577 292	9 601 765	1,91%
TNAUUWSWX7M8	Certificats de dépôt BNA 21-12-2023 (au taux de 10.6%)	380 jours		10 000 000	10 061 244	2,00%
Comptes à terme				95 200 000	98 834 184	19,63%
	- Placement BNA au 06/03/2023 (au taux TMM+3.12%)	180 jours	-	10 000 000	10 261 010	2,04%
	Placement BNA au 16/06/2023 (au taux TMM+3.09%)	365 jours		75 200 000	78 529 156	15,60%
	Placement BH au 21/06/2023 (au taux 10.57%)	190 jours		10 000 000	10 044 018	2,00%
Créances sur opérations de pensions livrées				48 799 733	49 919 165	9,92%
	Pension livrée ATB au 02/01/2023 (au taux de 8.27%), 2 486 BTA 7.5% Décembre 2028	5 jours		2 500 000	2 502 178	0,50%
	Pension livrée BNA au 06/01/2023 (au taux de 8.53%), 22 188 BTA 7.4% Février 2030	204 jours		20 299 801	21 255 769	4,22%
	Pension livrée BNA au 28/06/2023 (au taux de 8.6%), 28 022 BTA 7% Juillet 2028	204 jours		25 999 932	26 161 218	5,20%
TOTAL				236 992 417	243 615 628	48,40%
Pourcentage par rapport au total des actifs						48,27%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à D : 43.770, contre D : 180.340 à la même date de l'exercice 2021 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations	35 905	173 472
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	6 000	5 300
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée		-
Charges payées d'avance (*)	1 865	1 568
Total	<u>43 770</u>	<u>180 340</u>

(*)

Il s'agit de commissions sur le dénouement des opérations de pensions livrées, prélevées conformément à l'avis de TUNISIE CLEARING N°9-2021 du 11 janvier 2021.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2022 à D : 1.264.846, contre D : 966.274, à la même date de l'exercice 2021 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Rémunération du gestionnaire	1 264 846	966 274
Total	<u>1 264 846</u>	<u>966 274</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à D : 44.441, contre D : 53.335, au 31/12/2021 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Redevance du CMF	44 441	35 178
Retenue à la source	-	-
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	18 157
Autres		-
Total	<u>44 441</u>	<u>53 335</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 Décembre 2022, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2021

Montant	389 060 086
Nombre de titres	3 328 582
Nombre d'actionnaires	1 380

Souscriptions réalisées

Montant	665 846 039
Nombre de titres émis	5 696 591
Nombre d'actionnaires nouveaux	697

Rachats effectués

Montant	(611 065 312)
Nombre de titres rachetés	(5 227 919)
Nombre d'actionnaires sortants	(200)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	34 735
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	147 623
Régularisation des sommes non distribuables	(9 817)
Résultats de l'exercice clos incorporés à la VL (A)	24 949 646
Régularisation du résultat incorporé à la V.L	3 512 829

Capital au 31-12-2022

Montant	472 475 829
Nombre de titres	3 797 254
Nombre d'actionnaires	1 877

(A) Selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2022.

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2022 à D : 4.657.074, contre D : 3.327.195 pour la même période de l'exercice 2021, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>
<u>Revenus des obligations</u>	<u>1 205 607</u>	<u>5 019 795</u>	<u>1 069 365</u>	<u>3 990 495</u>
- Intérêts	1 205 607	5 019 795	1 069 365	3 990 495
<u>Revenus des titres émis par le trésor</u>	<u>3 451 468</u>	<u>12 126 221</u>	<u>2 257 830</u>	<u>3 828 515</u>
- Intérêts des BTA et Emprunt nation	3 451 468	12 126 221	2 257 830	3 828 515
<u>Revenus des OPCVM</u>	<u>-</u>	<u>140 304</u>	<u>-</u>	<u>15 115</u>
- Dividendes	-	140 304	-	15 115
TOTAL	4 657 074	17 286 320	3 327 195	7 834 125

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2022 à D : 3.703.835, contre D : 1.565.010 pour la même période de l'exercice 2021, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>
Intérêts des comptes à terme	1 973 481	6 807 779	1 396 359	4 576 421
Intérêts des dépôts à vue	12 289	30 197	4 680	21 756
Intérêts des certificats de dépôt	1 718 065	5 467 143	163 971	284 586
TOTAL	3 703 835	12 305 119	1 565 010	4 882 763

Note 12 : Revenus des prises en pension

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2022 à D : 1.795.395, contre D : 2.373.830 pour la même période de l'exercice 2021, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>
Intérêts des prises en pension	1 795 395	6 968 976	2 373 830	10 937 054
TOTAL	1 795 395	6 968 976	2 373 830	10 937 054

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022 à D : 1.264.840, contre D : 966.269 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>
Rémunération de gestionnaire	1 264 840	4 687 599	966 269	3 087 130
TOTAL	1 264 840	4 687 599	966 269	3 087 130

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022 à D : 156.724, contre D : 139.393, pour la même période de l'exercice 2021, et se détaillent ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>
Redevance du CMF	132 861	492 395	101 498	324 278
Services bancaires et assimilés	40	263	111	10 176
Commissions sur pensions livrées (*)	23 823	100 704	37 784	126 492
Autres	-	800	-	-
TOTAL	156 724	594 162	139 393	460 946

(*) Commissions sur le dénouement des opérations de pensions livrées, prélevées conformément à l'avis de TUNISIE CLEARING N°9-2021 du 11 janvier 2021.

Note 15 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de "FIDELITY SICAV PLUS" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,8% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA et AMEN BANK assurent la distribution des titres de FIDELITY SICAV PLUS. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK sont supportées par le gestionnaire.